Maison des sports de pagaie – 2 Chemin de la Victoire
77 360 Vaires-sur-Marne

Tel. +33 (0)1 45 11 08 50
Email. ffck@ffck.org

www.ffck.org

Vaires-sur-Marne, le 5 février 2025

Destinataires :
A l'attention de Messieurs Jacques THIOLAT,
Jacques BETTENFELD et Madame Rosine TISSERAND GROLLIMUND

Objet : Désignation des membres de la Commission d'éthique et de déontologie de la Fédération Française de Canoë Kayak et Sports de Pagaie (Olympiade 2025 – 2028)

Madame, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil d'Administration de la Fédération Française de Canoë Kayak et Sports de Pagaie, réuni le 25 janvier 2025, s'est prononcé en faveur de votre désignation au sein de la Commission d'éthique et de déontologie pour l'olympiade 2025 – 2028.

Conformément à l'article A12 – 6.1 de l'Annexe 12 au Règlement Intérieur de la FFCK, la nouvelle composition sera la suivante :

- Président : M. Jacques THIOLAT
- Membre permanent : M. Jacques BETTENFELD
- Membre permanente : M^{me} Rosine TISSERAND GROLLIMUND

Je vous remercie de votre engagement au sein de notre fédération. Par votre action, vous veillerez au respect des règles éthiques du canoë kayak et des sports de pagaie et des principes déontologiques applicables aux acteurs.

Je vous prie d'agréer, Madame, Messieurs, mes sentiments distingués.

Pascal BONNETAIN
Président fédéral
Fédération Française de Canoë-Kayak et Sports de Pagaie

Siret 785 724 378 00050 - APE 9312 Z - Déclaration à la préfecture de Paris B 12, n°169077 du 8.12.1931
Numéro de déclaration d'organisme de Formation 11940516194 en date du 16 .12.1998
Agrément du ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
n°13065 du 10.03.1954

Partenaire officiel